

Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Les conditions de la sociabilité

Claude Polin , le mardi 5 janvier 2010

L'homme est-il par nature sociable ? On sait que l'une des idées mères de la société moderne est au contraire qu'il ne l'est pas. Certains le disent clairement, comme Calvin, Hobbes ou Freud (l'homme est un loup pour l'homme), mais d'autres le disent tout autant sans trop en avoir l'air comme Rousseau, célèbre pour avoir dit que les hommes sont bons et toujours prêts à la pitié pour autrui, alors qu'il disait seulement qu'ils le sont tant qu'ils vivent solitaires, mais deviennent méchants dès qu'ils vivent en société (l'homme est bon, c'est la société qui le corrompt). En somme on reconnaît généralement un moderne à ce qu'il professe, consciemment ou non, que l'enfer c'est toujours les autres, que toute société humaine est artificielle, et que l'idée d'un bien commun à tous les citoyens étant illusoire et les intérêts individuels irréductibles, il s'agit seulement de les composer. Les modernes auraient-ils raison ?

1

Que signifie pour les hommes entrer en société les uns avec les autres ? Si leur société ne leur apparaît que comme une manne dont le seul avantage pour chacun est qu'elle se déverse sur lui, la société ne peut leur être qu'une charge, lourde ou légère, qu'ils portent faute de mieux. Les hommes ne peuvent être dits sociables que s'ils aiment le lien social pour lui-même et n'y voient pas seulement une sorte de mal nécessaire. Mais ce n'est pas pour autant que la société s'élève à son point de perfection lorsque les individus n'y ont plus d'existence distincte. Ainsi toute société véritable consiste dans une victoire constamment menacée sur deux tentations de sens contraire, l'une portant à la désobéissance civile et l'autre à l'uniformisation par la force.

C'est la perception de ce fait qui a traditionnellement conduit à poser, comme la condition de possibilité fondamentale de n'importe quelle société, que les citoyens reconnaissent ce que l'on appelle usuellement un bien commun. Je l'entends constamment évoquer, jamais définir clairement, mais on devine aisément ce dont il s'agit : ce doit être un bien qui, quoique commun, apparaisse pourtant à chacun comme le sien propre. D'un autre côté, ce bien doit être tel qu'il puisse être aussi le bien propre de tous les autres citoyens, un bien particulier à chacun mais identique en tous, ce qui fait que les citoyens ont la capacité de penser non seulement par eux-mêmes mais aussi ensemble (homonoia), non seulement d'avoir des volontés individuelles, mais d'agir d'une même volonté ou d'un même cœur (concordia). [...]

Le mardi 5 janvier 2010 à 21:28 . Classé dans

